

EMPLOI

Transitions Collectives

1 DOCUMENT - Publié le 24 mai 2022

Transitions collectives (TransCo) permet aux salariés volontaires dont les emplois sont fragilisés de se former pour se reconvertir vers les emplois porteurs du territoire. Leur rémunération et le coût de la formation sont pris en charge par l'Etat.

 **2022_TransCo_GrandOrly_Flyer.pdf**
(.pdf, 739,0 Ko)

 TÉLÉCHARGER



Bâtiment Askia
11 avenue Henri Farman
BP 748
94 398 ORLY AÉROGARE
CEDEX

 01 78 18 22 22